



CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

POUVOIR ADJUDICATEUR :

Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF)
association régie par la loi du 1er juillet 1901
enregistrée sous le numéro SIRET 784 845 026 00045
siège 27, rue des Petits Hôtels à Paris (75010)
représentée par son Président en exercice, Monsieur Michaël Weber

OBJET DE LA CONSULTATION :

Marché n°2024-13
Commande groupée de supports de communication à l'effigie de la marque « Valeurs Parc naturel régional » et de la campagne de communication « Quand on arrive en Parc »

SOMMAIRE

ARTICLE 1 – CONTEXTE	3
ARTICLE 2 – OBJECTIFS	4
ARTICLE 3 – DESCRIPTION DES PRESTATIONS ATTENDUES	4
ARTICLE 4 – MODALITES D’EXECUTION	7
- PILOTAGE ET SUIVI D’EXECUTION	7
- METHODOLOGIE	7
- DUREE DU MARCHE ET DELAIS D’EXECUTION	7
ARTICLE 5 – ANNEXES TECHNIQUES.....	7

ARTICLE 1 – CONTEXTE

1/ Description du maître d'ouvrage

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF) est une association régie par la loi du 1er juillet 1901, enregistrée sous le numéro SIRET 784 845 026 00045, ayant son siège 27, rue des Petits Hôtels à Paris (75010), représentée par son Président, Monsieur Michaël WEBER.

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF) est le porte-parole du réseau des Parcs naturels régionaux (PNR). Outil privilégié de leurs réflexions et de leurs actions communes, elle est chargée de la représentation de leurs intérêts auprès des administrations, des assemblées parlementaires et des organismes institutionnels, et de leur prise en compte dans l'élaboration des textes et politiques les concernant. La Fédération est aussi une structure de concertation avec les Régions et les partenaires nationaux sur l'action des PNR, notamment au sein des autres aires protégées françaises et européennes. La Fédération regroupe 58 PNR, les Régions et des organismes nationaux de protection et de développement. Elle est gérée par un Bureau qui s'appuie sur des commissions qui sont forces de propositions et mettent en œuvre les décisions. La FPNRF ne possède pas de pouvoir prescriptif sur les PNR. Cependant, elle propose des actions concertées pour les aider à mettre en œuvre leur mission d'expérimentation.

Un Parc naturel régional, c'est quoi ?

Un Parc naturel régional est un territoire remarquable, habité par l'homme et reconnu pour ses richesses patrimoniales. Un Parc présente des spécificités locales particulières : biodiversité, paysage et patrimoine culturel. On le retrouve sur tout le territoire, en métropole comme en outre-mer. Un Parc s'appuie sur un projet de territoire pluridisciplinaire qui tire avantage des richesses du territoire tout en veillant à leur préservation. Le rôle du Parc est d'accompagner le territoire dans son évolution vers un mode de vie plus respectueux de son environnement en expérimentant des solutions innovantes. Définit par un projet de territoire (charte) pour 15 ans, le Parc porte 5 missions principales : 1. Protection des paysages, du patrimoine naturel et culturel par une gestion adaptée ; 2. Accueil, information et éducation du public ; 3. Contribution à l'aménagement du territoire ; 4. Contribution au développement économique, social, culturel et à la qualité de vie ; 5. Expérimentation et contribution à des programmes de recherche. Au nombre de 58 en 2023, les PNR couvrent environ 17% du territoire national, avec plus de 4 millions d'habitants.

La marque « Valeurs Parc naturel régional », c'est quoi ?

La marque collective « Valeurs Parc naturel régional » a été créée en 2016 (prolongement d'une démarche de marquages développée depuis 1997). Elle constitue un outil au service d'entreprises engagées dans le cadre d'un engagement volontaire et mutuel entre Parcs et entreprises. Elle est porteuse des valeurs des Parcs : attachement au territoire, forte dimension humaine et sociale, préservation et valorisation des patrimoines ; <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/valeurs-parc>

- L'attachement au territoire : les producteurs, prestataires et artisans concernés contribuent au développement du territoire et s'attachent à faire découvrir le Parc à travers leurs produits et prestations. Ils proposent des produits et des services qui valorisent le patrimoine culturel local au travers l'histoire, le bâti...
- La culture d'une forte dimension humaine : le savoir faire le rôle et la maîtrise de l'homme sont primordiaux dans le processus de fabrication. Les professionnels font partager leur passion et s'appuient sur une solidarité entretenue sur le territoire.
- Le respect de l'environnement et sa contribution au renforcement de la richesse du patrimoine : les producteurs s'attachent à préserver les milieux naturels, la faune, la flore. De plus, ils s'impliquent dans le maintien de la qualité des paysages spécifiques au territoire de chacun des Parcs.

Il s'agit d'une démarche d'animation territoriale et d'outil marketing et de communication. La marque est collective car « Valeurs Parc naturel régional » est attribuée par les Parcs, sur la base d'une démarche contractuelle, à tous les professionnels de leur territoire qui le souhaitent et satisfont le niveau d'exigence requis. Elle concerne aussi bien les produits agricoles qu'artisans, les hébergements, les prestations touristiques et pédagogiques...

Elle participe au développement local en structurant le territoire, en renforçant la solidarité entre acteurs dans le cadre d'une économie plus sociale et du maintien de la richesse des patrimoines naturels et culturels. En même temps, elle vise à apporter une valeur ajoutée aux entreprises bénéficiaires en les différenciant sur leur marché, en lien avec ses valeurs.

La campagne « Quand on arrive en Parc », c'est quoi ?

Pour sensibiliser les usagers à l'écocitoyenneté et au vivre ensemble, la Fédération des Parcs et son réseau a lancé en 2022, la campagne « Quand on arrive en Parc » : <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/quand-arrive-en-parc>

Cette opération s'adresse tant aux touristes qu'aux riverains des Parcs, chacun ayant son rôle à jouer dans le partage de l'espace et la protection de l'environnement. Elle s'appuie sur une collection de visuels au design vintage, associés à des chansons populaires pour interpeller l'utilisateur sans le braquer. Les grands enjeux tels que le jet de déchets, le risque des incendies, le prélèvement d'espèces végétales ou encore le dérangement de la faune sont ainsi abordés.

Déjà déployée sur le territoire du Parc des Pyrénées catalanes, créateur du concept, la campagne s'anime à l'échelle nationale sur les réseaux sociaux de la Fédération et des Parcs naturels régionaux. Dans le cadre de la poursuite de l'action en 2024, la Fédération des Parcs souhaite une nouvelle fois fournir à son réseau de Parcs des outils print tels que des stickers et des sous-bocks pour renforcer la communication dans les territoires.

ARTICLE 2 – OBJECTIFS

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF) souhaite renouveler sa gamme de **supports de communication à l'effigie de la marque « Valeurs Parc naturel régional » et de la campagne de communication « Quand on arrive en Parc »**.

Le présent marché est un marché ordinaire pour des fournitures, passé sous la forme d'un marché à procédure adaptée.

ARTICLE 3 – DESCRIPTION DES PRESTATIONS ATTENDUES

Contexte :

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France commande pour le compte des Parcs, des produits à l'effigie de la marque à utiliser pour des événements comme pour l'opération « Grand Pique-nique », mais aussi pouvant l'être à d'autres occasions au sein des 58 Parcs naturels régionaux.

Dans le cadre du plan de déploiement de la communication pour la marque « Valeurs Parc naturel régional » et de la campagne lancée en 2022 et poursuivie en 2023 « Quand on arrive en Parc » pour une meilleure lisibilité de son offre, la Fédération souhaite renouveler sa gamme avec de nouveaux produits « éthiques » et « durables ».

Allotissement :

Le présent marché comprend **4 lots** faisant chacun l'objet d'un accord-cadre distinct, comme suit :

- Lot 1 : Fabrication et livraison de stickers pour la campagne de communication.
- Lot 2 : Fabrication et livraison de sous-bocks pour la campagne de communication.
- Lot 3 : Fabrication et livraison de tabliers à l'effigie de la marque.
- Lot 4 : Fabrication et livraison de pochons à l'effigie de la marque.

Le soumissionnaire pourra répondre à un lot, ou à plusieurs lots.

Il devra être constitué autant de dossier d'offres que de lots soumissionnés.

En fonction des propositions financières, la Fédération se donne le droit de retenir 4 lots ou un nombre moindre.

Lot 1 : Réalisation et fabrication de stickers

Livrables attendus :

La prestation comprend :

- La fabrication de stickers à partir de 10 visuels retenus (une création graphique qui sera transmise par la Fédération, gabarits prêts à l'emploi) pour une impression au format sticker. Le format de sticker est attendu sous forme ovale de dimension 9,5 x 7,5 cm.
- L'impression des stickers en quadrichromie, numérique couleur HD, selon une fabrication éco-responsable : matériaux recyclés ; label Imprim 'Vert, label PEFC, FSC ou équivalents.
- Supports en vinyle monomère.
- La mise en BAT qui sera à transmettre en vérification avant impression.

- Le routage et l'expédition des impressions aux Parcs.

Proposition attendue :

La proposition tarifaire devra présenter les prix HT et TTC et proposer plusieurs options tarifaires pour la **fabrication et l'expédition** de :

- La commande de base : 10 visuels x 100 unités/Parc sur la base de 40 ou 50 Parcs, soit 40 000 stickers ou 50 000 stickers.

Et en options :

- Option 1 : 10 visuels x 150 unités/Parc sur la base de 40 Parcs, soit 60 000 stickers.
- Option 2 : 10 visuels x 150 unités/Parc sur la base de 50 Parcs, soit 75 000 stickers.

Sur chaque proposition, une ligne spécifique dédiée aux frais d'expéditions devra être inscrite.

Méthodes et conditions de réalisation :

Le titulaire informera la Fédération du nom et des coordonnées professionnelles de la personne chargée de conduire et de diriger l'exécution des prestations en son nom.

La Fédération s'engage à fournir au titulaire, pour la réalisation des prestations qui lui sont confiées, toutes les informations qu'il lui sera possible de fournir et qui sont de nature à assurer le plein succès du projet, objet du présent marché au fur et à mesure de son avancement.

La Fédération coordonnera et assurera le bon déroulement du projet, et au terme de la production.

Lot 2 : Réalisation et fabrication de sous-bocks

Livrables attendus :

La prestation comprend :

- La fabrication de sous-bocks à partir d'un visuel retenu (une création graphique qui sera transmise par la Fédération, gabarit prêt à l'emploi) pour une dimension au format ovale ou rond. Le format du sous-bock est attendu de dimension entre 8 et 10 cm de diamètre.
- Une impression selon une fabrication éco-responsable : matériaux recyclés (carton, papier biodégradable) ; label Imprim 'Vert, label PEFC/FSC ou équivalents.
- Pour une fabrication en graines : de préférence une variété de fleurs mellifères, un grammage de 120g ; sans OGM ou équivalents.
- L'impression en recto du visuel retenu et en verso du logo de la marque.
- La mise en BAT qui sera à transmettre en vérification avant impression.
- Le routage et l'expédition des stickers aux points de livraison.

Proposition attendue :

La proposition tarifaire devra présenter les prix HT et TTC et proposer plusieurs options tarifaires pour la **fabrication et l'expédition** de :

- La commande de base : 30 unités/Parc sur la base de 40 ou 50 Parcs, soit 1200 sous-bocks ou 1500 sous-bocks.

Et en options :

- Option 1 : 50 unités/Parc sur la base de 40 Parcs, soit 2000 sous-bocks.
- Option 2 : 50 unités/Parc sur la base de 50 Parcs, soit 2500 sous-bocks.
- Option 3 : 100 unités/Parc sur la base de 40 Parcs, soit 3000 sous-bocks.
- Option 4 : 100 unités/Parc sur la base de 50 Parcs, soit 5000 sous-bocks.

Sur chaque proposition, une ligne spécifique dédiée aux frais d'expéditions devra être inscrite.

Méthodes et conditions de réalisation :

Le titulaire informera la Fédération du nom et des coordonnées professionnelles de la personne chargée de conduire et de diriger l'exécution des prestations en son nom.

La Fédération s'engage à fournir au titulaire, pour la réalisation des prestations qui lui sont confiées, toutes les informations qu'il lui sera possible de fournir et qui sont de nature à assurer le plein succès du projet, objet du présent marché au fur et à mesure de son avancement.

La Fédération coordonnera et assurera le bon déroulement du projet, et au terme de la production.

Lot 3 : Réalisation et fabrication de tabliers

Livrables attendus :

La prestation comprend :

- La fabrication de tabliers réutilisables, durables dans le temps (coton ou équivalents). Le format du tablier est attendu de dimension au minimum de 70x85 cm.
- La fabrication avec la présence d'une poche « kangourou » (une grande poche avec une couture centrale pour diviser la poche en 2), des tresses de taille fixes de chaque côté (suffisamment grandes pour pouvoir faire le tour) et une tresse cou avec boucle de réglage.
- Le logo de la marque Valeurs Parc naturel régional, accompagné de sa signature, brodé sur le centre de la bavette à partir d'un visuel retenu (une création graphique qui sera transmise par la Fédération, gabarit prêt à l'emploi).
- Une attention particulière devra être réalisée sur les finitions.
- La mise en BAT qui sera à transmettre en vérification avant impression.
- Le routage et l'expédition des tabliers aux points de livraison.

Proposition attendue :

La proposition tarifaire devra présenter les prix HT et TTC et proposer plusieurs options tarifaires pour la **fabrication et l'expédition** de :

- La commande de base : 5 unités/Parc sur la base de 40 ou 50 Parcs, soit 200 tabliers ou 250 tabliers.

Et en options :

- Option 1 : 10 unités/Parc sur la base de 40 Parcs, soit 400 tabliers.
- Option 2 : 10 unités/Parc sur la base de 50 Parcs, soit 500 tabliers.

Sur chaque proposition, une ligne spécifique dédiée aux frais d'expéditions devra être inscrite.

Méthodes et conditions de réalisation :

Le titulaire informera la Fédération du nom et des coordonnées professionnelles de la personne chargée de conduire et de diriger l'exécution des prestations en son nom.

La Fédération s'engage à fournir au titulaire, pour la réalisation des prestations qui lui sont confiées, toutes les informations qu'il lui sera possible de fournir et qui sont de nature à assurer le plein succès du projet, objet du présent marché au fur et à mesure de son avancement.

La Fédération coordonnera et assurera le bon déroulement du projet, et au terme de la production.

Lot 4 : Réalisation et fabrication de pochons

Livrables attendus :

La prestation comprend :

- La fabrication de pochons réutilisables, durables dans le temps (coton bio, OEKO-TEX ou équivalents). Le format du pochon est attendu de dimension au minimum de 25x30 cm.
- Des pochons écrus, avec fermeture par cordons. Un format polochon est possible.
- Une impression numérique d'un logo et d'une signature sur le recto du pochon.
- La mise en BAT qui sera à transmettre en vérification avant impression.
- Le routage et l'expédition des pochons aux points de livraison.

Proposition attendue :

La proposition tarifaire devra présenter les prix HT et TTC et proposer plusieurs options tarifaires pour la **fabrication et l'expédition** de :

- La commande de base : 30 unités/Parc sur la base de 40 ou 50 Parcs, soit 1200 pochons ou 1500 pochons.

Et en options :

- Option 1 : 50 unités/Parc sur la base de 40 Parcs, soit 2000 pochons.
- Option 2 : 50 unités/Parc sur la base de 50 Parcs, soit 2500 pochons.
- Option 3 : 100 unités/Parc sur la base de 40 Parcs, soit 3000 pochons.
- Option 4 : 100 unités/Parc sur la base de 50 Parcs, soit 5000 pochons.

Sur chaque proposition, une ligne spécifique dédiée aux frais d'expéditions devra être inscrite.

Méthodes et conditions de réalisation :

Le titulaire informera la Fédération du nom et des coordonnées professionnelles de la personne chargée de conduire et de diriger l'exécution des prestations en son nom.

La Fédération s'engage à fournir au titulaire, pour la réalisation des prestations qui lui sont confiées, toutes les informations qu'il lui sera possible de fournir et qui sont de nature à assurer le plein succès du projet, objet du présent marché au fur et à mesure de son avancement.

La Fédération coordonnera et assurera le bon déroulement du projet, et au terme de la production.

ARTICLE 4 – MODALITES D'EXECUTION

- **Pilotage et suivi d'exécution**

Le présent marché est coordonné par Ophélie Peirin, chargée de mission marketing territorial, sous la responsabilité d'Éric Brua, directeur de la Fédération des Parcs.

- **Méthodologie**

Le dossier comportera une note explicative (5 pages maximum), un devis HT et TTC avec mention de la TVA applicable.

Les prix sont réputés comprendre toutes les dépenses résultant de l'exécution des prestations, incluant tous les frais, charges, fournitures, matériels, frais expéditions et sujétions du titulaire.

Des échantillons sont souhaités.

- **Durée du marché et délais d'exécution**

Il s'agit d'un marché conclu à prix global et forfaitaire.

Le marché est conclu à la date de sa notification et pour la durée de 3 mois à partir de mai 2024.

À titre indicatif, le démarrage du projet est prévu à compter de mi-mai 2024.

ARTICLE 5 – ANNEXES TECHNIQUES

Pour obtenir des renseignements complémentaires qui leurs seraient nécessaires au cours de leur étude du présent marché, les candidats devront faire parvenir **une demande par mail à opeirin@parcs-naturels-regionaux.fr au plus tard 7 jours avant la date limite de réception des offres.**